

SAINT LAZARE DE BÉTHANIE,
PREMIER ÉVÊQUE DE MARSEILLE ET MARTYR

1^{er} siècle.

*Fortis ligatum mors tenet,
Sed fortior dilectio.
Amore victa mors fugit,
Vitamque vita contulit.*

Dans les formidables étreintes de la mort, Lazare gémissait captif; plus fort que la mort, l'amour a vaincu sa rivale, et une vie nouvelle, puisée à la source même de la vie, est venue ranimer cette victime de la mort.

Propre de Marseille.

L'Evangile renferme un grand nombre de récits pleins de grandeur et de simplicité : nous ne sachions pas qu'il en soit de plus calme et de plus puissant, de plus familier et de plus divin, que celui de la résurrection de Lazare, l'ami de Jésus. Écoutons l'Evangile :

« Il y avait un malade appelé Lazare, qui était du bourg de Béthanie, où demeuraient Marie et sa sœur Marthe. C'était cette Marie qui avait répandu des parfums sur le Seigneur et qui lui avait essuyé les pieds avec ses cheveux. Lazare, le malade, était son frère.

« Les deux sœurs envoyèrent donc vers Jésus : « Seigneur », lui mandèrent-elles, celui que vous aimez est malade ». — « Cette maladie ne va point à la mort », répondit Jésus à cette nouvelle ; « mais elle advient pour la gloire de Dieu, c'est-à-dire afin que le Fils de Dieu soit glorifié par son moyen ».

« Or Jésus aimait Marthe, et Marie sa sœur, et Lazare. Et pourtant, lorsqu'il eut appris qu'il était malade, il demeura, malgré cela, encore deux jours dans le lieu où il était. Après avoir laissé écouler ce laps de temps :

« Retournons en Judée », dit-il à ses disciples. « Maître », lui répondirent-ils, « ces jours-ci encore, les Juifs vous cherchaient pour vous lapider, et vous voulez de nouveau aller vous mettre entre leurs mains ? » — « N'y a-t-il pas douze heures au jour ? » leur repartit Jésus. « Si quelqu'un marche durant le jour, il ne trébuche point, parce qu'il voit la lumière de ce monde ; mais s'il marche pendant la nuit, il trébuche, parce que la lumière n'est pas en lui ». Telles furent ses paroles. Puis il ajouta : « Notre ami Lazare dort ; mais je vais pour le secouer de son sommeil ». — « Seigneur », lui dirent alors ses disciples, « s'il dort il sera sauvé ». Mais Jésus avait parlé de sa mort ; et ils crurent qu'il parlait du sommeil ordinaire. Alors Jésus s'expliqua ouvertement. « Lazare est mort », dit-il ; « et je me félicite, à cause de vous, de ne point m'être trouvé là-bas, afin que vous croyiez. Maintenant, allons vers lui ». Sur ce mot, Thomas, surnommé Didyme, s'adressant aux autres disciples : « Et nous aussi, allons ! » s'écria-t-il ; « et nous aussi, allons, afin de mourir avec lui ! »

« Jésus étant arrivé, il trouva Lazare enseveli depuis quatre jours dans

le tombeau. Et comme Béthanie n'était éloignée de Jérusalem que d'environ quinze stades, beaucoup de Juifs étaient venus vers Marthe et Marie pour les consoler au sujet de la perte de leur frère. Marthe, dès qu'elle eut appris que Jésus arrivait, courut au-devant de lui. Marie cependant demeurait sédentaire à la maison. « Seigneur », dit Marthe à Jésus, « si vous eussiez été ici, mon frère ne serait point mort ; mais je sais que, même en ce moment, tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous l'accordera ». Jésus lui répondit : « Votre frère ressuscitera ». — « Oui », répondit Marthe, « je sais qu'il ressuscitera à la résurrection du dernier jour ». — « Je suis la Résurrection et la Vie », reprit Jésus. « Celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra. Et pour toujours ne mourra point, quiconque vit et croit en moi. Croyez-vous cela ? » — « Oui, Seigneur », lui répondit-elle, « je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde ». Et, ayant dit ces paroles, elle s'éloigna et va appeler sa sœur : — « Le Maître est là, et il te demande », lui dit-elle tout bas. A ces mots, Marie se lève précipitamment et va vers Jésus ; car il n'était pas encore entré dans la bourgade, et se trouvait toujours en ce même endroit où Marthe l'avait rencontré.

« Cependant les Juifs qui étaient avec Marie dans la maison et la consolait, l'ayant vue se lever si vite et partir, la suivirent. « Elle va sans doute pleurer au tombeau », dirent-ils. A peine arrivée à l'endroit où était Jésus, Marie, en l'apercevant, se précipita à ses pieds. « Seigneur », dit-elle, « si vous eussiez été ici, mon frère ne serait point mort ». Jésus, la voyant pleurer, et les Juifs venus avec elle pleurer aussi, fut saisi par le frémissement de l'Esprit et se troubla lui-même. « Où l'avez-vous déposé ? » dit-il. « Venez et voyez », lui répondit-on. Et Jésus pleura. Les Juifs dirent alors : « Voyez combien il l'aimait ! » — « Eh quoi ! » reprenaient cependant quelques-uns d'entre eux, « ne pouvait-il donc pas empêcher qu'il mourût, lui qui a ouvert les yeux de l'aveugle-né ? »

« Jésus donc, frémissant de nouveau en lui-même, vint au sépulcre. C'était une caverne dont l'entrée était fermée par une pierre tumulaire. « Otez la pierre », dit Jésus. « Seigneur », lui dit Marthe, la sœur du mort, « il sent déjà mauvais, car il est mort depuis quatre jours ». — « Ne vous ai-je pas assuré », lui dit alors Jésus, « que, si vous croyez, vous verrez la gloire de Dieu ? » Ils ôtèrent la pierre. Alors Jésus, élevant ses yeux vers le ciel :

« Mon Père », dit-il, « je vous rends grâce de ce que vous m'avez écouté. Pour moi, je savais bien que vous m'écoutez toujours ; mais je parle ainsi à cause de ce peuple qui m'environne, afin que l'on ait foi que c'est vous qui m'avez envoyé ». Et ayant dit ces paroles, il cria à pleine voix : « Lazare, sors du tombeau ! » Et soudain le mort se leva et apparut. Ses pieds et ses mains étaient liés par les bandelettes, et son visage enveloppé du suaire. « Déliez-le et laissez-le aller », dit Jésus. Alors plusieurs des Juifs qui étaient venus voir Marie et Marthe, et qui se trouvaient témoins de ce que Jésus avait fait, crurent en lui ».

En rappelant Lazare à la vie, Jésus voulait bien moins se conserver un ami que se ménager un propagateur zélé de ses sublimes enseignements. La vocation du nouvel élu était miraculeuse, il ne devait point y faiblir ; aussi bien la persécution est l'épreuve ordinaire des vocations élevées : elle ne manqua point à l'ami de Jésus. Dix ans environ après l'Ascension de Notre-Seigneur, Lazare fut jeté par les Juifs sur un vaisseau sans voiles et sans rames, avec ses sœurs Marthe et Madeleine, avec sainte Marcelle, saint

Maximin et d'autres chrétiens. Exposée ainsi sans ressources à la merci des flots, cette frêle embarcation devait, dans l'esprit des Juifs, sombrer à quelques pas du rivage et engloutir avec elle toutes les espérances de la troupe naissante des fidèles. Mais les méchants furent déçus et le vaisseau qu'ils avaient voué au naufrage, conduit par la main de Celui qui avait dirigé l'arche de Noé, aborda heureusement sur la terre hospitalière de Provence. Marseille lui ouvrit son port, et acclama Lazare son évêque.

Le nouvel apôtre planta sur cette terre le drapeau de la foi, et autour de cet étendard du Christ, il travailla pendant trente années entières à réunir une foule compacte de néophytes. Le paganisme s'effraya des progrès de l'Évangile, et les infidèles s'étant emparés de la personne de Lazare, le conduisirent devant le juge de la ville. Celui-ci le somma de sacrifier sur-le-champ aux idoles : s'il refusait, il lui faudrait mourir. Le vénérable vieillard répondit qu'il était serviteur de Jésus-Christ, par lequel il avait déjà été ressuscité une fois, et qu'il ne reconnaîtrait jamais d'autre Dieu que lui avec son Père, Créateur de toutes choses. Cette confession si généreuse mérita au bienheureux apôtre la palme du martyre. On lui déchira le corps avec des peignes de fer, on jeta sur ses épaules une cuirasse de fer embrasée, on le coucha violemment, pour être rôti, sur un gril rouge de feu, sur sa poitrine on décocha plusieurs flèches qui néanmoins furent impuissantes à pénétrer les chairs ; enfin sa tête roula sous le glaive du bourreau.

On représente saint Lazare : 1° sortant du tombeau à la voix de Notre-Seigneur ; 2° en costume épiscopal, tenant sur sa main une petite bière qui rappelle sa résurrection ; 3° en groupe avec ses deux sœurs Marthe et Madeleine ; 4° abandonné sur la mer dans un vaisseau désemparé.

Il est patron d'Autun, d'Avallon, de Carcassonne et de Marseille.

APOSTOLAT DE SAINT LAZARE.

CULTE ET RELIQUES. — MONUMENTS.

L'apostolat de saint Lazare en Provence, auquel on avait cessé de croire dans le dernier siècle, n'est plus douteux depuis les preuves péremptoires qu'en a données M. l'abbé Faillon. Nous allons résumer ce que son ouvrage contient de plus intéressant touchant notre saint évêque.

Dans les Actes très-sincères et très-authentiques du martyre de saint Alexandre de Brescia, il est dit que, sous l'empire de Claude (41-54), Alexandre alla à *Marseille* auprès du bienheureux *Lazare, évêque de cette ville*, et de là à Aix, auprès du bienheureux évêque Maximin. Il est certain, d'un autre côté (M. Faillon le prouve très-bien), que, avant les ravages des Sarrasins et des autres barbares qui dépouillèrent Marseille de ses monuments, de ses titres écrits, de ses reliques, le corps de saint Lazare, ressuscité par Jésus-Christ, et martyr, était inhumé et honoré à Marseille, dans l'église de Saint-Victor. Le nom de cette église date du iv^e siècle : quant aux caveaux, ils ont été construits en plusieurs fois ; la crypte est visiblement plus ancienne que le reste et son origine remonte plus haut que l'empire d'Antonin (138-161). C'est là que saint Lazare se cachait avec ses néophytes, pendant la persécution, pour les exercices de la religion. On y voit à gauche de l'autel un siège de pierre, taillé dans le roc et qu'on vénère comme ayant servi à saint Lazare dans l'administration des Sacrements. On en remarque de pareils dans les catacombes de Rome. — Au-dessus se dessine une figure grossière qui semble remonter au vi^e siècle et représente saint Lazare avec la palme du martyre et le bâton pastoral. On voit de plus, dans la voûte, l'alpha et l'oméga qu'on retrouve aussi dans les catacombes de Rome. L'apôtre de Marseille ayant été enterré dans cette crypte, sa sépulture a rendu ce lieu cher aux Marseillais et a donné naissance au cimetière souterrain qui s'y est formé depuis, comme cela est arrivé à Rome et dans beaucoup d'autres villes : « La coutume de se faire enterrer auprès des Martyrs », dit saint Augustin, « ayant eu pour fin d'attirer les suffrages des Saints sur les morts ».

Voici un autre monument aussi très-précieux sur la masse de bâtiments qui composaient l'ancienne *abbaye de Saint-Sauveur*. Il est situé sur la place de Linche, dans une position souterraine par rapport à la place mise au niveau des rues inférieures. En descendant vers le port, se trouvent des caves que les anciens auteurs ont désignées sous le nom de « caves de Saint-Sauveur » : elles consistent en sept salles toutes égales et parallèles, environnées de trois côtés par une galerie en retour. Toute cette bâtisse est en pierres de taille de grande dimension, faisant parpaing. C'étaient, d'après l'avis unanime des archéologues, des prisons publiques, avec un logement pour les soldats chargés de veiller à la garde des prisonniers. Sur le côté oriental de la galerie, à l'angle nord-est et en dehors des murs, est une petite chambre quadrilatère, qu'on nomme la *prison de Saint-Lazare*. C'est en effet une tradition immémoriale et confirmée par beaucoup de documents que « Lazare, ayant refusé de sacrifier aux idoles, fut battu de verges jusqu'au sang, traîné par toute la ville, et renfermé enfin dans cette prison obscure et souterraine ». Par respect pour ce lieu, on y établit des religieuses Cassianites, de même qu'on avait confié la garde de son tombeau et de sa crypte à des religieux du même Ordre. Lorsqu'on donna cette prison aux religieuses, elle était déjà transformée en oratoire, ce qui prouve à la fois la certitude et l'antiquité de la tradition qui attestait l'incarcération de saint Lazare en ce lieu. Ajoutons à cette preuve que cet oratoire avait le vocable de *saint Lazare*.

D'après la même tradition, saint Lazare eut la tête tranchée dans la prison même, ou au moins sur la place de Linche, tout près de la prison. C'est pourquoi, dans la procession solennelle où l'on porte les reliques de ce Saint, on fait sur cette place, près du coin de la rue de Radeau, une station pendant laquelle le clergé chante une antienne ou un répons en l'honneur du saint évêque, comme pour le féliciter d'avoir obtenu en ce lieu la palme du martyre.

Lors des ravages des Sarrasins et autres barbares, ravages dont nous avons déjà parlé, les reliques de saint Lazare furent transportées de Marseille à Autun, où l'on bâtit, pour conserver ce saint corps avec honneur, l'église de Saint-Lazare, laquelle devint plus tard la cathédrale. Marseille garda néanmoins la mâchoire et la tête de son saint apôtre. Une autre tête fut adroitement adaptée par un prêtre marseillais au corps du Saint, qu'emportèrent les Bourguignons. Le chef était conservé à part dans une châsse d'argent ; il resta aussi à Marseille quelques fragments du corps de saint Lazare : un de ces fragments fut déposé dans l'autel de la Chartreuse de Montrieux, en 1252. La tête du saint Martyr fut mise dans une nouvelle châsse en 1356, et dans une autre en 1389. Pour renfermer cette châsse, on construisit un monument de marbre qui servit aussi de chapelle de Saint-Lazare dans la cathédrale qui avait autrefois porté son nom et l'avait remplacé par celui de *Notre-Dame de la Majour* ; il fut achevé en 1481. Depuis la Révolution française, l'Eglise de Marseille ne possède plus une châsse précieuse, mais elle conserve toujours le chef du saint Martyr.

Nous avons dit que, dans le XII^e siècle, on construisit à Autun une église pour conserver le corps de saint Lazare ; elle est toute imprégnée des traditions de la Provence : construite en forme de croix latine, elle se compose d'une nef longue de deux cent sept pieds, large de soixante quatre et accompagnée de deux bas-côtés, terminés, comme la nef, chacun par un abside. La nef est dédiée à saint Lazare ; l'un des bas-côtés à sainte Madeleine, l'autre à sainte Marthe, ses sœurs. Sur l'un des quatre chapiteaux du portail latéral, situé du côté de Saint-Nazaire, on voit encore la figure du Sauveur, ayant devant lui sainte Madeleine qui lui baise les pieds, et, derrière, Lazare qu'il rend à la vie. Des cloches, l'une, que l'on voit encore, a été bénite sous le nom de Sainte-Marthe, et une autre sous celui de Sainte-Madeleine.

On transféra dans cette église le corps de saint Lazare, le 20 octobre 1147. Il fut renfermé dans un magnifique mausolée de marbre blanc et noir, placé derrière le grand autel : il s'y fit de nombreux miracles, surtout en faveur des lépreux.

Depuis la translation de saint Lazare, en 1147, jusqu'au XVIII^e siècle, nous ne voyons pas qu'on ait jamais ouvert le cercueil qui renfermait les reliques de notre Saint. Mais, au XVIII^e siècle, les écrits de Baillet et de Tillemont ayant affaibli considérablement le zèle pour son culte, on résolut enfin, en 1727, pour dissiper les doutes que ces ouvrages avaient répandus dans les esprits, de faire l'ouverture de son tombeau. Elle eut lieu le 20 juin de cette année. On trouva, dans le caveau du saint Martyr, un cercueil de plomb avec une inscription indiquant que c'était là le corps de saint Lazare, ce mort ressuscité au bout de quatre jours, et qu'il avait été déposé dans cet endroit le 13 des calendes de novembre de l'année 1147...

Pour satisfaire la dévotion des fidèles, on mit provisoirement les saintes reliques dans une châsse, et, pendant quinze jours, elles demeurèrent exposées à leur vénération. On vint de toutes parts à Autun pour les honorer, et, après la quinzaine, on les porta processionnellement par toute la ville. Cet événement fut connu non-seulement dans les environs, mais encore dans toute la France, le Chapitre d'Autun ayant adressé une circulaire à toutes les églises cathédrales pour leur en faire part. L'évêque d'Autun écrivit lui-même à celui de Marseille, Henri de Belzunce, pour savoir si, dans les archives de la *Majour*, on avait quelque document ancien, concernant la translation du corps de saint Lazare à Autun. Mgr de Belzunce lui répondit que, les Sarrasins ayant ravagé la ville de Marseille au IX^e siècle, les archives avaient entièrement péri, et qu'on ne con-

servait rien d'antérieur au XIII^e siècle ; mais que la tradition constante, confirmée par les historiens de Marseille, était que les Bourguignons avaient enlevé le corps de saint Lazare, sans qu'on pût assigner avec précision l'année de cet événement ; que, lors de l'enlèvement, le prêtre sacristain de la cathédrale et un chanoine avaient pris la tête du saint Martyr et en avaient substitué une autre, qui fut emportée avec le corps par les Bourguignons. « Ce qui est particulier », ajoutait Mgr de Belzunce, « c'est que nous n'avons pas la mâchoire inférieure, ce qui fait croire que ces deux prêtres auraient mis, avec les précieuses reliques du saint Martyr, une tête qui ne l'eût pas non plus, afin que ceux qui emportaient les reliques n'y trouvassent aucun changement ». L'évêque de Marseille demanda à cette occasion, avec beaucoup d'instances, et obtint du Chapitre d'Autun quelques petits ossements du saint fondateur de son Eglise. Il établit une fête particulière de la translation de ces reliques à Marseille, et la fixa au vendredi de la quatrième semaine de Carême, jour où l'on célébrait dans sa cathédrale la mémoire de la résurrection de ce saint patron.

Cependant l'évêque d'Autun, chargé, sur ces entrefaites, de plusieurs affaires importantes, ne se pressa pas de remettre les reliques de saint Lazare dans le tombeau. Elles demeurèrent dans la châsse où on les avait mises pour les faire vénérer aux fidèles, jusqu'à ce qu'enfin, le 18 juillet 1731, elles en furent retirées et remises dans l'ancien cercueil, où l'on enferma aussi le procès-verbal de ce qui avait eu lieu en 1727, et celui qu'on dressa le jour même. Après que le cercueil eut été entouré de sept bandes de fer, ainsi qu'il l'était d'abord, il fut porté processionnellement par les chanoines dans le mausolée et remis à son ancienne place. Pour perpétuer la mémoire d'un si heureux événement, on établit une fête qu'on se proposait de célébrer chaque année ; mais la suite ne répondit pas à ce premier élan pour le culte du saint Martyr. Les principes des nouveaux critiques s'accréditant insensiblement parmi les ecclésiastiques d'Autun, ceux-ci, par une confiance trop aveugle aux prétendues découvertes de Tillemont et de Chastelain, se laissèrent persuader que saint Lazare n'avait pas été évêque, qu'il n'était même jamais venu dans les Gaules et que ses reliques étaient en Orient. En conséquence, le culte qu'on avait toujours rendu à ce Saint dans l'Eglise d'Autun devenant, pour ces réformateurs, une sorte de scandale, ils retranchèrent du Bréviaire diocésain tout ce qui semblait consacrer ces prétendues erreurs populaires ; et, par une conséquence nécessaire, on en vint jusqu'à proscrire les monuments de sculpture qui contredisaient cette nouvelle liturgie. Sous prétexte de réparations ou d'améliorations, on fit disparaître des portraits toutes les figures où saint Lazare était représenté en costume d'évêque, et même plusieurs autres qui représentaient sainte Madeleine et sainte Marthe, et accompagnaient celle de saint Lazare, ressuscité par Jésus-Christ. Mais, ce qu'on ne saurait trop regretter, c'est le mausolée de marbre de saint Lazare, qui fut enveloppé dans cette proscription, l'année 1765. On alléguait pour motif le dessein de substituer à ce tombeau des décorations d'un meilleur goût. Toutefois, comme ce n'était là qu'un prétexte pour le détruire, au lieu de le transporter dans quelque chapelle, on anéantit, par une résolution qu'on a peine à comprendre, toutes ces statues et le mausolée lui-même, dont il ne reste plus que quelques débris.

Enfin, peu d'années après et vers la fin de 1793, le corps même de saint Lazare, si vénéré à Autun depuis neuf siècles, fut profané comme la plupart des autres corps saints. Les reliques du saint Martyr, tirées de la châsse et jetées pêle-mêle sur le pavé de l'église, servirent quelques instants d'objet d'amusement à une troupe d'enfants qui les traînaient çà et là, lorsque, par un reste de religion, les auteurs mêmes de la spoliation transportèrent les reliques dans le vestibule qui conduit de la sacristie à l'ancienne chambre du Trésor, et les jetèrent sur le pavé, où elles restèrent plusieurs jours. Là, pendant qu'on faisait la vente publique des effets de la sacristie, une femme appelée Jeanne Moreau, se voyant seule dans le vestibule, ramassa soudain la tête dite de saint Lazare ; et d'autres personnes d'Autun enlevèrent successivement divers ossements du saint Martyr. Le calme ayant été rendu à la France, toutes ces personnes s'empressèrent de remettre à Mgr de Fontange, évêque d'Autun, les reliques de saint Lazare dont elles étaient dépositaires, et ce prélat, après avoir constaté leur identité, ordonna, le 18 août 1803, qu'elles seraient renfermées dans une châsse et transportées processionnellement dans l'église cathédrale, le 3 septembre suivant, avec toute la pompe accoutumée en de semblables rencontres. La châsse fut portée par les chanoines et exposée dans le chœur à la vénération des fidèles, depuis les premières vêpres de la fête jusqu'à la fin de l'octave du saint Martyr.

Nous avons remplacé le récit du Père Giry par celui de l'Evangile, complété avec le *Propre de Marseille*, les *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine*, par M. l'abbé Faillon, de la Société de Saint-Sulpice, et les *Caractéristiques des Saints*, par le R. P. Cahier.